

Recommandations de l'U.N.P.M.F. pour paramétrer la DADS-U

Le présent document s'appuie sur le cahier technique de la norme 4DS version **V01X06 du 02 mai 2011**.

Les valeurs qui sont rappelées et/ou précisées doivent vous permettre de mieux paramétrer votre déclaration pour le compte de l'U.N.P.M.F.

En cas de doute ou en l'absence de la valeur préconisée, référez-vous au cahier technique.

Nos recommandations reprennent pour chaque rubrique, la structure concernée, le nom de la rubrique, son numéro ainsi que son degré d'obligation (O = obligatoire, C = conditionnelle, F = facultative). Les pages correspondantes dans la norme sont indiquées entre parenthèses.

Pour mémoire :

- Une rubrique d'usage **obligatoire (O)** doit être obligatoirement présente et renseignée si le sous-groupe qui la contient est présent.
- Une rubrique d'usage **conditionnel (C)** doit être renseignée si une condition particulière associée à sa présence est remplie.
Sinon, elle doit être absente (une rubrique conditionnelle ne peut jamais être à zéro ou à blanc).
- Une rubrique d'usage **facultatif (F)** est souhaitée par le récepteur pour faciliter le dialogue avec l'émetteur.

Rappel du circuit de dépôt de la DADS-U pour le compte de l'U.N.P.M.F.

Les fichiers destinés à l'U.N.P.M.F. doivent être de **nature 01 ou 08** et **impérativement déposés sur le site de net-entreprises**.

Structure	Rubriques N 4 D S			Recommandations
	Nom	Usage	Numéro	
S10	Emetteur (p 78 à 83)			L'émetteur peut être l'entreprise ou un tiers déclarant. Pour le paramétrage de ces rubriques, reportez-vous au cahier de la norme. Il est important de compléter les rubriques Contact Emetteur avec précision pour permettre un contact rapide de nos services en cas de besoin.
S10	Code civilité	O	S10.G01.01.001.001	Indiquez le code civilité de la personne à contacter en cas de besoin : 01 : monsieur 02 : madame 03 : mademoiselle
S10	Nom et prénom de la personne à contacter	O	S10.G01.01.001.002	Indiquez les nom et prénom de la personne à contacter en cas de besoin.
S10	Code domaine d'intervention	O	S10.G01.01.002	Indiquez le code domaine d'intervention de la personne à contacter en cas de besoin : 01 : administratif 02 : informatique 03 : autre
S10	Adresse mél du contact émetteur	O	S10.G01.01.005	Indiquez l'adresse mél de la personne à contacter en cas de besoin. L'U.N.P.M.F. vous adressera un Accusé de Réception lorsque la déclaration aura été transmise par net-entreprises.
S10	Adresse téléphonique	O	S10.G01.01.006	Indiquez le n° de téléphone de la personne à contacter en cas de besoin.

S20	Déclaration (p 84 à 96)		
S20	Code nature de la déclaration	O	S20.G01.00.004.001
S20	Code type de la déclaration	O	S20.G01.00.004.002
S20	Code type périodicité de la déclaration	O	S20.G01.00.018
S30	Identification du salarié (p 97 à 101)		
S30	Numéro d'inscription au répertoire	O	S30.G01.00.001
S40	Période d'activité (p 102 à 173)		
S40	Date de début de période d'activité déclarée	O	S40.G01.00.001
S40	Code motif de début de période d'activité déclarée	O	S40.G01.00.002.001

01 : DADS-U complète, commune TDS et IRC et/ou IP, mutuelles, assureurs, si vous optez pour une déclaration commune à l'ensemble des organismes de protection sociale.
08 : DADS-U IP ou mutuelles ou sociétés d'assurances, si vous effectuez une DADS-U uniquement pour la prévoyance.

Dans cette zone, indiquez l'un des codes suivants :
51 : déclaration normale (première déclaration envoyée, cas le plus courant)
52 : déclaration complémentaire (à utiliser uniquement pour compléter une première déclaration pour des salariés manquants)
55 : déclaration néant (à utiliser uniquement si vous n'avez pas de salarié à déclarer sur l'exercice et pour l'entreprise)
59 : déclaration annule et remplace intégral (à utiliser dans le cas où la déclaration normale ou une déclaration complémentaire contiendrait des anomalies ou des erreurs autres que l'oubli de salariés)

Pour le code nature 01, seule la valeur **A00** (annuelle) est admise.
Pour le code nature 08, les valeurs suivantes sont admises :
A00 : annuelle
T01 : trimestrielle, pour le premier trimestre civil
T02 : trimestrielle, pour le deuxième trimestre civil
T03 : trimestrielle, pour le troisième trimestre civil
T04 : trimestrielle, pour le quatrième trimestre civil
EVE : évènementielle

**Pour ces rubriques, reportez-vous au cahier de la norme.
Il est important que le NIR soit correctement renseigné !**

Indiquez le NIR complet (13 caractères) au format **SAAMMDDCCNNN**.
S : sexe
AA : année de naissance
MM : mois de naissance
DD : département de naissance
CCC : commune de naissance
NNN : numéro d'inscription

Si la période d'activité a commencé avant l'exercice de déclaration, indiquez **0101AAAA**.
Si la période d'activité a commencé en cours d'année, indiquez la date réelle de début au format **JJMMMAAAA**.

Précisez le code correspondant au motif de début de période.
Rappel des principales valeurs utilisées par l'U.N.P.M.F. :
097 : continuité d'activité en début de période (**cas courant**)
001 : embauche, début d'activité, recrutement direct ou sur concours (fonction publique), début de détachement, début de vie culturelle (cultes)
003 : reprise d'activité suite à suspension du contrat de travail
901 : changement de situation administrative du salarié

S40	Date de fin de période d'activité déclarée	O	S40.G01.00.003	Si la période d'activité se poursuit au delà de l'exercice de déclaration, inscrivez 3112AAAA . Si la période d'activité s'est achevée en cours d'année, inscrivez la date réelle de fin au format JJMMAAAA .
S40	Code motif fin de période d'activité déclarée	O	S40.G01.00.004.001	Précisez le code correspondant au motif de fin de période. Rappel des principales valeurs utilisées par l'U.N.P.M.F. : 098 : continuité d'activité en fin de période (cas courant) 004 : suspension du contrat de travail 008 : fin du contrat de travail, fin d'activité, fin de détachement, fin la qualité culturelle (cultes) 010 : démission 012 : licenciement 014 : convention de conversion 018 : décès, disparition 058 : service national volontaire (y compris volontaires du service civique) 070 : congé parental d'éducation 902 : <u>changement de situation administrative du salarié</u>
S40	Nic de l'établissement d'affectation du salarié	O	S40.G01.00.005	Le NIC correspond aux 5 derniers chiffres du numéro de SIRET de l'établissement d'affectation du salarié, c'est-à-dire l'établissement employeur du salarié au sens du droit du travail et redevable des cotisations sociales. Un identifiant à zéro n'est pas admis.
S40	Base brute Sécurité Sociale pour la période	O	S40.G28.05.029.001	Dans cette zone, indiquez le salaire total brut correspondant à l'assiette de cotisation, au sens de la Sécurité Sociale.
S40	Base limitée au plafond de la Sécurité Sociale pour la période	O	S40.G58.05.030.001	Dans cette zone, indiquez la part du salaire total brut déclaré précédemment, limitée au plafond de la Sécurité Sociale (tranche A) .
S45	Prévoyance (p 183 à 196)			
S45	Date de première entrée dans l'entreprise	O	S45.G01.00.001.001	Indiquez la date correspondant au premier contrat de travail du salarié dans l'entreprise, au format JJMMAAAA .
S45	Date de dernière entrée dans l'entreprise	C	S45.G01.00.001.002	Si le salarié a eu des contrats de travail successifs, indiquez la date correspondant au dernier contrat de travail du salarié dans l'entreprise, au format JJMMAAAA .
S45	Code situation familiale	O	S45.G01.00.002	Précisez le code correspondant à la dernière situation familiale de l'assuré : - 01 : célibataire - 02 : marié(e) - 03 : divorcé(e) - 04 : séparé(e) - 05 : veuf, veuve - 06 : vie maritale - 07 : pacs
S45	Nombre d'enfants à charge	O	S45.G01.00.006	Précisez le nombre d' enfants ou de personnes à charge , au sens du contrat de prévoyance.
S45	Référence du contrat	O	S45.G05.00.001	Indiquez la référence correspondant à la POPULATION à laquelle appartient le salarié. Reportez-vous à la fiche de paramétrage qui vous a été adressée.
S45	Code organisme	O	S45.G05.00.005	Pour l'U.N.P.M.F., indiquez impérativement le code : 442574166 Remplace depuis 2009 le code 'P9999' que vous pouviez utiliser antérieurement. En cas de difficulté, veuillez prendre contact avec l'éditeur de votre logiciel.

S45	Code délégataire de gestion	C	S45.G05.00.006	Reportez-vous à la fiche de paramétrage qui vous a été adressée.
S45	Code événement	O	S45.G05.05.001	Le sous-groupe S45.G05.05 permet de déclarer les événements intervenus dans la situation contractuelle du salarié (affiliation, radiation, ...) Si la date de début ou de fin de période de cotisation S45 est différente de la date de début ou de fin d'activité S41, renseignez impérativement le ou les événements correspondants. Rappel des principales valeurs utilisées par l'U.N.P.M.F. : - 01 : affiliation - 04 : changement de code population de rattachement du salarié - 10 : radiation - 70 : différé de cotisation
S45	Date de l'événement	O	S45.G05.05.002	Indiquez la date de l'événement au format JJMMAAAA.
S45	Date de début de période de cotisation	O	S45.G05.10.001	Indiquez la date de début de période de cotisation au format JJMMAAAA. Aucun sous-groupe S45.G05.10 ne doit être présent si la déclaration est de nature événementielle. Si la date de début de période de cotisation S45 est différente de la date de début d'activité S41, renseignez impérativement l'événement correspondant dans un sous-groupe S45.G05..05.
S45	Date de fin de période de cotisation	O	S45.G05.10.002	Indiquez la date de fin de période de cotisation au format JJMMAAAA. Aucun sous-groupe S45.G05.10 ne doit être présent si la déclaration est de nature événementielle. Si la date de fin de période de cotisation S45 est différente de la date de fin d'activité S41, renseignez impérativement l'événement correspondant dans un sous-groupe S45.G05..05.
S45	Salaire ou traitement brut total de la période	O	S45.G05.15.001.001	Indiquez le SALAIRE BRUT TOTAL de la période, en centimes d'euros , incluant l'ensemble des rémunérations perçues par le salarié.
S45	Salaire ou traitement brut prévoyance de la période	O	S45.G05.15.002.001	Indiquez la base de SALAIRE SERVANT AU CALCUL DES COTISATIONS PREVOYANCE pour la période, en centimes d'euros.
S45	Montant de la tranche A prévoyance	O	S45.G05.15.003.001	Indiquez la TRANCHE DE SALAIRE (servant au calcul des cotisations prévoyance) INFÉRIEURE AU PLAFOND DE LA SECURITE SOCIALE, en centimes d'euros.
S45	Montant de la tranche 2 prévoyance	O	S45.G05.15.004.001	Cette base n'intervient pas dans le calcul des cotisations prévoyance de l'U.N.P.M.F.
S45	Montant de la tranche B prévoyance	O	S45.G05.15.005.001	Indiquez la TRANCHE DE SALAIRE (servant au calcul des cotisations prévoyance) COMPRISE ENTRE LE PLAFOND DE LA SECURITE SOCIALE ET 4 FOIS CE PLAFOND, en centimes d'euros.
S45	Montant de la tranche C prévoyance	O	S45.G05.15.006.001	Indiquez la TRANCHE DE SALAIRE (servant au calcul des cotisations prévoyance) COMPRISE ENTRE 4 FOIS LE PLAFOND DE LA SECURITE SOCIALE ET 8 FOIS CE PLAFOND, en centimes d'euros.
S45	Montant de la tranche D prévoyance	O	S45.G05.15.007.001	Cette base n'intervient pas dans le calcul des cotisations prévoyance de l'U.N.P.M.F.
S45	Montant de la tranche D1 prévoyance	O	S45.G05.15.008.001	Indiquez la TRANCHE DE SALAIRE (servant au calcul des cotisations prévoyance) AU DELA DE 8 FOIS LE PLAFOND DE LA SECURITE SOCIALE, en centimes d'euros.
S45	Montant total des cotisations du salarié	O	S45.G05.15.009.001	Indiquez le MONTANT TOTAL DES COTISATIONS PREVOYANCE du salarié, en centimes d'euros , pour le(s) contrat(s) concerné(s) par la rubrique S45.G05.00 et la période de cotisation renseignée en S45.G05.10.

S45	Code nature de la base spécifique de cotisation.	O	S45.G05.20.001	Si le calcul de la cotisation porte sur d'autres bases que les tranches de rémunération renseignées en S45.G05.15, les bases spécifiques concernées doivent être renseignées dans le présent sous-groupe S45.G05.20. Valeurs utilisées par l'U.N.P.M.F. : - 60 : base forfaitaire prévoyance (si la base de calcul est un % du PASS ou un % du PMSS) - 70 : montant forfaitaire
S45	Montant de la base spécifique de cotisation.	O	S45.G05.20.002.001	Indiquez le montant (forfait, résultat du %PASS, résultat du %PMSS) servant au calcul des cotisations prévoyance, pour la période de cotisation et le contrat mentionnés).

S60	Période d'inactivité (p 232 à 236)			
S60	Code motif de la période d'inactivité ou de la situation particulière	O	S60.G05.00.001	<p>Précisez le code correspondant au motif de début de période. Rappel des principales valeurs utilisées par l'U.N.P.M.F. :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 201 : congé pour adoption - 204 : congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie - 206 : congé de solidarité / soutien familial - 301 : congé de formation professionnelle - 302 : congé de formation-mobilité - 303 : congé de restructuration - 304 : congé pour formation syndicale - 305 : congé de reconversion - 306 : stage probatoire art. 62 du statut général des militaires - 307 : légionnaires en stage longue durée - 308 : congé pour validation des acquis de l'expérience - 309 : congé pour bilan de compétence - 310 : congé de formation professionnelle en milieu professionnel (SRE) - 501 : congés divers non rémunérés - 601 : Exclusion temporaire de fonctions - 602 : suspension - 603 : suspension en cas d'infraction de droit commun - 604 : suspension en cas de manquement aux obligations professionnelles - 605 : retrait d'emploi (militaires) - 700 : absences irrégulières - 701 : absence pour cessation concertée de travail (grève)
S60	Début de période d'inactivité	O	S60.G05.00.002	Date de début de la période d'inactivité au format JJMMAAAA .
S60	Fin de période d'inactivité	O	S60.G05.00.003	Date de fin de la période d'inactivité au format JJMMAAAA .
S80	Identification des établissements (p 261 à 270)			
S80	NIC de l'établissement	O	S80.G01.00.001.002	<p>Indiquez le NIC (sur 5 positions) des établissements de l'entreprise où sont affectés les salariés de la présente déclaration.</p> <p>Créez une structure S80 pour chaque établissement d'affectation cité une fois dans une structure "période d'activité".</p> <p>Créez une structure S80 pour chaque établissement d'affectation n'ayant employé aucun salarié au cours de la période de référence de la déclaration.</p>
S80	Code organisme prévoyance	O	S80.G01.01.001	<p>Code de l'organisme de prévoyance pour lequel l'entreprise n'a pas déclaré, pour cet établissement, et pour le contrat mentionné en S80.G01.01.002, de salarié.</p> <p>Pour l'U.N.P.M.F., indiquez impérativement le code : 442574166</p>
S80	Référence du contrat de prévoyance	O	S80.G01.01.002	<p>Indiquez la référence correspondant à la population concernée.</p> <p>Reportez-vous à la fiche de paramétrage qui vous a été adressée.</p>
S90	Total de l'envoi (p 158)			Pour ces rubriques, reportez-vous au cahier de la norme.